

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1 / 5

Loxeal 33-47 A+B / 33-47M / 58-10 / 58-15 / 58-31 / 82-01 / 82/13 / 82-33 / 82-58 / 83-03 / 83-05 / 83-13 / 83-23 / 83-31 / 83-50 / 83-58 / 83-61 / 84-01 / 84-33 / 84-90 / 85-02 / 85-03 / 85-05 / 85-06 / 85-21 / 85-23 / 85-50 / 85-61 / 86-21 / 86-50

Révision 2
Date de révision 10-12-2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	Loxeal 33-47 A+B / 33-47M / 58-10 / 58-15 / 58-31 / 82-01 / 82/13 / 82-33 / 82-58 / 83-03 / 83-05 / 83-13 / 83-21 / 83-23 / 83-31 / 83-50 / 83-58 / 83-61 / 84-01 / 84-33 / 84-90 / 85-02 / 85-03 / 85-05 / 85-06 / 85-21 / 85-23 / 85-50 / 85-61 / 86-21 / 86-50
Société	Loxeal s.r.l. Via Marconato, 2 Cesano Maderno 20811 (MB) Italia -
Téléphone	+39 (0)362 551701
Télécopie	+39 (0)362 524225
Usage prévu	Colles et/ou adhésifs.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques majeurs	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Précautions personnelles	Aucune précaution nécessaire à mentionner.
Précautions environnementales	Aucune exigence en matière d'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	Conc.	CAS	EINECS	Symboles/Phrase(s) de risque
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	10-20%	868-77-9	212-782-2	Xi; R36/38 R43
Méthacrylates	50-100%			Xi; R36/37/38
Acide acrylique (Acide acrylique)	1-3%	79-10-7	201-177-9	R10 Xn; R20/21/22 C; R35 N; R50
Hydroperoxyde de a,a-diméthylbenzyle	0.1-1%	80-15-9	201-254-7	O; R7 T; R23 Xn; R21/22-48/20/22 C; R34 N; R51/53
Méthacrylate de hydroxypropyle	10-20%	27813-02-1	248-666-3	Xi;R36 Xi;R43

Loxeal 33-47 A+B / 33-47M / 58-10 / 58-15 / 58-31 / 82-01 / 82/13 / 82-33 / 82-58 / 83-03 / 83-05 / 83-13 / 83-21 / 83-23 / 83-31 / 83-50 / 83-58 / 83-61 / 84-01 / 84-33 / 84-90 / 85-02 / 85-03 / 85-05 / 85-06 / 85-21 / 85-23 / 85-50 / 85-61 / 86-21 / 86-50

Révision 2
Date de révision 10-12-2010

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin .
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin .
Ingestion	Traiter les symptômes et rassurer la personne. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction	Dioxyde de carbone (CO ₂) , produit chimique sec.
Risques d'incendie	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.
Matériel de protection	Porter : Appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles	Les surfaces contaminées par le produit sont glissantes.
Précautions environnementales	Aucune exigence en matière d'environnement.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.
Stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.
Conditionnement approprié	Ne pas remballer.
Usage prévu	Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

Loxeal 33-47 A+B / 33-47M / 58-10 / 58-15 / 58-31 / 82-01 / 82/13 / 82-33 / 82-58 / 83-03 / 83-05 / 83-13 / 83-21 / 83-23 / 83-31 / 83-50 / 83-58 / 83-61 / 84-01 / 84-33 / 84-90 / 85-02 / 85-03 / 85-05 / 85-06 / 85-21 / 85-23 / 85-50 / 85-61 / 86-21 / 86-50

Révision 2
Date de révision 10-12-2010

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Acrylic acid (Acide acrylique)	VME ppm: 2 VLE ppm: 10 Observations: - FT No: 233	VME mgm3: 6 VLE mgm3: 30 TMP No: -
-----------------------------------	--	--

Protection des voies respiratoires Pas nécessaire normalement.

Protection des mains Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection des yeux Lunettes de sécurité, lunettes de protection ou écran facial pour se protéger des éclaboussures. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Matériel de protection Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau. Se laver avant de manger, de boire ou d'utiliser les toilettes.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Description	Liquide.
Couleur	Vert.
Odeur	Acrylique.
Point d'éclair	>100°C
Pression de vapeur	<3 mbar
Densité relative	1.1
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	~500 mPa.s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable.
Conditions à éviter	Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.
Produits à éviter	Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Free radical initiators.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Corrosivité	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Effets mutagènes	Aucun connu .
Effets carcinogènes	Aucun connu .
Informations supplémentaires	Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

Loxéal 33-47 A+B / 33-47M / 58-10 / 58-15 / 58-31 / 82-01 / 82/13 / 82-33 / 82-58 / 83-03 / 83-05 / 83-13 / 83-21 / 83-23 / 83-31 / 83-50 / 83-58 / 83-61 / 84-01 / 84-33 / 84-90 / 85-02 / 85-03 / 85-05 / 85-06 / 85-21 / 85-23 / 85-50 / 85-61 / 86-21 / 86-50

Révision 2
Date de révision 10-12-2010

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Aucune donnée disponible sur ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales.

Élimination du conditionnement Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations supplémentaires Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles Xi - Irritant



Phrase(s) de risque R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S S24 - Éviter le contact avec la peau.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37 - Porter des gants appropriés.

Le produit contient Méthacrylate de hydroxyéthyle. Méthacrylate de hydroxypropyle.

**Loxeal 33-47 A+B / 33-47M / 58-10 / 58-15 / 58-31 / 82-01 / 82/13 / 82-33 /
82-58 / 83-03 / 83-05 / 83-13 / 83-21 / 83-23 / 83-31 / 83-50 / 83-58 / 83-61 /
84-01 / 84-33 / 84-90 / 85-02 / 85-03 / 85-05 / 85-06 / 85-21 / 85-23 / 85-50 /
85-61 / 86-21 / 86-50**

Révision 2
Date de révision 10-12-2010

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases de risques présentées en Section 3

R10 - Inflammable.
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R23 - Toxique par inhalation.
R34 - Provoque des brûlures.
R35 - Provoque de graves brûlures.
R36 - Irritant pour les yeux.
R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20/22 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R7 - Peut provoquer un incendie.

Informations générales

Cette fiche de données de sécurité a été établie selon les directives européennes 1272/2008/CE, 1999/45/CE et 91/155/CEE. Les informations sont destinées à la sécurité dans le cadre d'un usage industriel. Il faut par ailleurs se reporter à la législation locale ou nationale.

Informations supplémentaires

[] - [].

Révision

Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :
9 - densité relative.